

## SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2003

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 31 Janvier 2003, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société «SICAV- PLUS» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2003.
- 2- Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.
- 3- Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2003 font apparaître un total du bilan de D : 2.791.496, un actif net de D : 2.782.672 et un bénéfice de la période de D : 28.123.  
Ces états, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la Société « SICAV-PLUS » arrêtés au 31 décembre 2003, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et les changements intervenus dans cette situation pour la période close à cette date.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<u>31/12/2003</u>	<u>31/12/2002</u>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	2 059 106	1 191 376
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		246	329
Obligations et valeurs assimilées		1 924 188	1 139 377
Titres des OPCVM		134 672	51 670
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		731 503	618 826
Placements monétaires	6	728 491	617 820
Disponibilités		3 012	1 006
<b>Créances d'exploitation</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>			
Autres actifs		887	2 200
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 791 496</b>	<b>1 812 402</b>
<i>PASSIF</i>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	6 132	3 433
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	2 692	986
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8 824</b>	<b>4 419</b>
<b>ACTIF NET</b>			
Capital	12	2 681 854	1 745 955
Sommes distribuables		100 818	62 028
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 782 672</b>	<b>1 807 983</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 791 496</b>	<b>1 812 402</b>

ETAT DE RESULTAT  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<u>du 01/10 au 31/12/2003</u>	<u>du 01/01 au 31/12/2003</u>	<u>du 01/10 au 31/12/2002</u>	<u>du 01/01 au 31/12/2002</u>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	5	22 686	77 237	7 116	41 319
Dividendes		-	-	-	28 190
Revenus des obligations et valeurs assimilées		22 686	77 237	7 116	13 129
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	9 935	47 038	8 614	19 317
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		32 621	124 275	15 730	60 636
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(6 813)	(26 064)	(3 614)	(13 137)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		25 808	98 211	12 116	47 499
<b>Autres produits</b>		4	213	-	-
<b>Autres charges</b>	11	(668)	(2 666)	(368)	(1 107)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		25 144	95 758	11 748	46 392
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(4 812)	5 060	22 722	15 636
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE</b>		20 332	100 818	34 470	62 028
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		4 812	(5 060)	(22 722)	(15 636)
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		2 635	6 241	91 961	327 510
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		344	868	(95 872)	(512 054)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>28 123</b>	<b>102 867</b>	<b>7 837</b>	<b>(138 152)</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>du 01/10 au 31/12/2003</i>	<i>du 01/01 au 31/12/2003</i>	<i>du 01/10 au 31/12/2002</i>	<i>du 01/01 au 31/12/2002</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	28 123	102 867	7 837	(138 152)
Résultat d'exploitation	25 144	95 758	11 748	46 392
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 635	6 241	91 961	327 510
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	344	868	(95 872)	(512 054)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	-	-	-
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	(198 982)	871 822	752 774	487 971
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	278 019	3 035 048	2 182 959	3 872 240
- Régularisation des sommes non distribuables	10 574	109 933	(314 373)	(544 286)
- Régularisation des sommes distribuables	10 156	41 537	61 971	102 602
- Droits d'entrée	-	-	-	-
<b>Rachats</b>				
- Capital	(465 309)	(2 198 151)	(1 330 025)	(3 258 945)
- Régularisation des sommes non distribuables	(17 454)	(80 068)	191 491	403 327
- Régularisation des sommes distribuables	(14 968)	(36 477)	(39 249)	(86 967)
- Droits de sortie	-	-	-	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(170 859)</b>	<b>974 689</b>	<b>760 611</b>	<b>349 819</b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	2 953 531	1 807 983	1 047 372	1 458 164
En fin de période	2 782 672	2 782 672	1 807 983	1 807 983
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>				
En début de période	88 758	55 942	32 547	39 120
En fin de période	82 757	82 757	55 942	55 942
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>33.625</b>	<b>33.625</b>	<b>32.319</b>	<b>32.319</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1 05%</b>	<b>1 04%</b>	<b>0 17%</b>	<b>(13 70%)</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2003**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2003, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2003 ou à la date antérieure la plus récente.

**3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE 4 : PORTEFEUILLE- TITRES**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2003, à D: 2.059.106, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2003	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>358</b>	<b>246</b>	<b>0,01%</b>
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés admis à la cote</b>		<b>358</b>	<b>246</b>	<b>0,01%</b>
<u>Actions</u>				
PBHT	50	358	246	0,01%
<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilés</b>		<b>1 859 288</b>	<b>1 924 188</b>	<b>69,15%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>300 367</b>	<b>310 539</b>	<b>11,16%</b>
AIL 99	800	46 967	47 349	1,70%
TL 2002-2	1750	175 000	181 982	6,54%
TUNISIE FACTORING 02	980	78 400	81 208	2,92%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>1 558 921</b>	<b>1 613 649</b>	<b>57,99%</b>
BTA 04-2005-6.375%	100	99 796	103 604	3,72%
BTA 01-2005-6.750%	465	462 493	486 898	17,50%
BTA 09 2004-6.5%	600	594 010	605 315	21,75%
BTA 07 2014-8.250%	400	402 622	417 832	15,02%
<b>Titres d'OPCVM</b>		<b>128 438</b>	<b>134 672</b>	<b>4,84%</b>
TUNISIE SICAV	1 308	128 438	134 672	4,84%
<b>Total</b>		<b>1 988 084</b>	<b>2 059 106</b>	<b>74,00%</b>

**NOTE 5 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D: 22.686, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2003, contre D: 7.116 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2003	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2002
<b>Dividendes</b>		
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	-	-
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	4 603	2 490
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	18 083	4 626
<b>TOTAL</b>	<b>22 686</b>	<b>7 116</b>

**NOTE 6 : PLACEMENTS MONETAIRES**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2003 à D : 728.491 contre D: 617.820 au 31.12.2002, se détaillant comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2003	% Actif net
<b>Dépôt à vue</b>		<b>383 372</b>	<b>387 869</b>	<b>13,94%</b>
Amen bank pasteur		383 372	387 869	13,94%
<b>Bon du trésor à court terme</b>		<b>330 580</b>	<b>340 622</b>	<b>12,24%</b>
Souche 52 S 4/05/2004	350 000	330 580	340 622	12,24%
<b>Total général</b>		<b>713 952</b>	<b>728 491</b>	<b>26,18%</b>

**NOTE 7 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.10 au 31.12.2003 à D: 9.935, contre D: 8.614 pour la période du 01.10 au 31.12.2002 et présente essentiellement le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2003 sur les dépôts à vue et les bons du trésor à court terme, et se détaille ainsi :

	<b>4<sup>ème</sup> Trimestre 2003</b>	<b>4<sup>ème</sup> Trimestre 2002</b>
Intérêts des dépôts à vue	4 472	5 504
Intérêts des bons de trésor à court terme	5 463	3 067
Autres	-	43
<b>TOTAL</b>	<b>9 935</b>	<b>8 614</b>

**NOTE 8 : OPERATEUR CREDITEURS**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2003 à D : 6.132 contre D: 3.433 au 31.12.2002 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Octobre au 31 Décembre 2003 et se détaille ainsi :

	<u><b>31/12/2003</b></u>	<u><b>31/12/2002</b></u>
Montant HT	5 774	3 063
TVA	1 039	551
<b>Total TTC</b>	<b>6 813</b>	<b>3 614</b>
Retenue à la source	681	181
<b>Net à payer</b>	<b>6 132</b>	<b>3 433</b>

**NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2003 à D: 2.692 contre D: 986 au 31.12.2002, et se détaille ainsi:

	<u><b>31/12/2003</b></u>	<u><b>31/12/2002</b></u>
Redevance CMF au 31.12.2003	232	150
Retenues à la source à payer	681	181
Mouvements de fonds avec Tunisie Valeurs	1 124	-
Autres	655	655
<b>Total</b>	<b>2 692</b>	<b>986</b>

**NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31.12.2003 à D : 6.813 contre D: 3.614 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 4<sup>ème</sup> trimestre 2003.

**NOTE 11 : AUTRES CHARGES**

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/10 au 31/12/2003 à D : 668 contre D: 368 pour la même période de l'exercice précédent et correspondant à la redevance du CMF.

**NOTE 12 : CAPITAL**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2003, se détaillent ainsi:

<u>Capital au 31-12-2002</u>	
Montant	1 745 955
Nombre de titres	55 942
Nombre d'actionnaires	549
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	3 035 048
Nombre de titres émis	97 246
Nombre d'actionnaires nouveaux	372
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(2 198 151)
Nombre de titres rachetés	(70 431)
Nombre d'actionnaires sortants	(134)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	6 241
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	868
Régularisation des sommes non distribuables	127
Résultats antérieurs incorporés au capital	62 028
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	29 738
<u>Capital au 31.12.2003</u>	
Montant	2 681 854
Nombre de titres	82 757
Nombre d'actionnaires	787

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 Juin 2004